

CONFÉRENCE ANNUELLE

BRUXELLES / À DISTANCE

JEUDI 20 AVRIL 2023

ABILWAYS
BELGIUM

RÉFORME DU DROIT PÉNAL

Difficultés et solutions du nouveau Code pénal
et son impact sur la vie des organisations

**RÉDUCTION DE
100 € HT**

POUR TOUTE
INSCRIPTION REÇUE
AVANT LE 22/02/2023
(EARLY100)

CODE
PÉNAL

www.abilways.be



Michaël Fernandez-Bertier

Partner Ethics & Compliance

Avocat membre du barreau de New York

Chargé de conférences à la Solvay Brussels School of Economics and Management, formateur au sein du Certificat interuniversitaire (Re-) inventing your compliance programme

Membre du conseil d'administration de Transparency International - Belgium



L'adoption du nouveau Code pénal approche à grand pas. Elle crée une nouvelle ère pour les relations juridiques des organisations.

Cette journée est l'occasion de prendre connaissance des modifications et nouveautés apportées par le législateur belge et de faire le point sur leurs conséquences pour les pratiques des entreprises et organisations.

Participez à cette conférence sur place ou en ligne.

POUR QUI ?

- Directeurs juridiques et leurs collaborateurs
- Juristes, avocats, consultants, magistrats, notaires, huissiers, policiers et conseils
- Responsables des services financiers, réviseurs, experts-comptables, fiscalistes, banquiers
- Compliance officers
- Toute personne intéressée par les changements en droit pénal et en droit de la procédure pénale et les impacts pour son métier
- Actionnaires, administrateurs, membres de la direction et dirigeants

AGRÉMENTS

- L'organisateur est accrédité par la FSMA
 - N° d'accréditation : 500036A et 50036B
 - 1 point par heure
- ABILWAYS Belgium est également reconnu par la FSMA dans le cadre de la formation permanente des compliance officers (6 points pour la journée)
- IRE : les réviseurs d'entreprises doivent conserver l'attestation de présence et enregistrer leurs heures de formation suivies via le guichet électronique de l'IRE
- OBFG / IJE / ITAA / Chambre nationale des notaires / huissiers de justice : sur demande
- Besoin d'une autre accréditation ?
N'hésitez pas à nous en faire part en amont de la conférence

POURQUOI ?

- Construire une vue sur les évolutions de l'incrimination en Belgique
- Connaître les changements des règles pénales en Belgique en seulement une journée
- Identifier les impacts des nouvelles règles pénales sur le fonctionnement des organisations, les raisonnements des juristes d'entreprise et du système judiciaire
- Percevoir comment vont évoluer les raisonnements juridiques et les procédures au sein des cours et tribunaux et développer les bons réflexes de gouvernance
- Appréhender les nouvelles infractions et les nouvelles peines
- Évaluer les liens entre la responsabilité d'une organisation et celle de ses différents acteurs
- Identifier pour prévenir les faits générateurs de responsabilité des personnes morales et de leurs dirigeants
- Minimiser les risques juridiques liés aux poursuites juridiques éventuelles
- Comprendre les nouveaux liens que fait le droit pénal en matière d'écocide, de corruption, faillite, fraudes, cybercriminalité
- Sécuriser vos positions et parfaire l'intégrité de votre organisation
- Mesurer et maîtriser les risques financiers et de réputation qu'apporte le nouveau droit pénal pour votre organisation
- Approfondir sa connaissance des risques liés au blanchiment d'argent
- Distinguer ce qui va changer en pratique pour les administrateurs, juristes et compliance officers

COMMENT ?

- Une approche à la fois juridique et opérationnelle
- Des sessions de questions et réponses sont prévues à la fin de chaque exposé
- Vous pouvez choisir de suivre la conférence à distance ou sur place (si les conditions le permettent au moment de l'événement). Merci de nous préciser votre choix au moment de votre inscription

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



SI VOUS ASSISTEZ À CETTE CONFÉRENCE EN PRÉSENTIEL, VOUS BÉNÉFICIEREZ...

- d'une documentation détaillée, envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses
- Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale



SI VOUS ASSISTEZ À CETTE CONFÉRENCE EN DISTANCIEL, VOUS BÉNÉFICIEREZ...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/conférence manager
- Si les circonstances nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue



RÉFORME DU DROIT PÉNAL ET PRATIQUE DES AFFAIRES

JEUDI 20 AVRIL 2023

SOUS LA PRÉSIDENTICE DE :

Michaël Fernandez-Bertier

Partner Ethics & Compliance - Avocat membre du barreau de New York

Chargé de conférences à la Solvay Brussels School of Economics and Management

Formateur au sein du Certificat interuniversitaire (Re-)inventing your compliance programme

Membre du conseil d'administration de Transparency International Belgium

8h40 Accueil des participants

9h00 Introduction par le président

9h10 Introduction, historique et paysage du nouveau Code pénal

- Pourquoi un nouveau code ?
- Quelles sont les ambitions ? Une adaptation du droit aux besoins de la société actuelle ?
- Comment s'intègre-t-il au droit existant ?
- Comment se structure le nouveau code ? Quels sont les grands axes ?
- Qu'est-ce qui demeure ?
- Quels sont les principaux changements : imputabilité, seuils de peines... ?
- De la suppression des distinctions entre les contraventions, délits et crimes aux 8 nouveaux niveaux de peines en fonction des gravités
- Quels sont les impacts pour votre organisation ?
- Quels seraient les enjeux compte tenu d'un régime transitoire ?
- Revue des différents scénarios

Mona Giacometti

Avocate au Barreau de Bruxelles, Amplitude Avocats

Professeure invitée, Université Saint-Louis - Bruxelles & UCLouvain

Maitre de conférences intérimaire, ULB

Chercheur post-doctoral, UAntwerpen

9h55 Responsabilité pénale des personnes morales et nouvelles peines qui peuvent être infligées aux personnes morales

- L'imputabilité des infractions aux personnes morales
- La responsabilité pénale des personnes morales
- Les peines qui peuvent être infligées aux personnes morales
- La peine de prestation en faveur de la communauté
- La peine de probation autonome
- La généralisation de la peine d'exclusion du droit de participer à des marchés publics et d'obtenir des concessions

Antoine Leroy

Avocat au barreau de Bruxelles, Linklaw

Chargé d'enseignement de la procédure pénale au barreau de Bruxelles dans le cadre des cours CAPA

Membre du comité de rédaction du J.T.

10h40 Pause-networking

11h10 Les peines pécuniaires

- La refonte des peines d'amende
- La refonte de la peine de confiscation
- La nouvelle peine pécuniaire en fonction du profit escompté ou obtenu de l'infraction
- Que faut-il provisionner ?

Michaël Fernandez-Bertier

11h55 La refonte des infractions spécifiques à la vie des affaires dans le nouveau Code pénal

- La nouvelle infraction d'écocide
- Quelles sont les modifications en matière de :
 - Corruption
 - Faillite et insolvabilité frauduleuses
 - Cybercriminalité et fraudes informatiques
- Quelles sont les infractions pénales du Code des sociétés et des associations ?

Sophie Cuykens

Avocat associé, SJKG

Assistante en droit pénal à l'ULB

Professeur du cours d'aptitude professionnelle des avocats du Barreau de Bruxelles : " Pratique judiciaire et consultation en matière pénale "

Membre de la commission pénale d'Avocat.be

12h40-13h40 Déjeuner

13h40 La responsabilité pénale et civile des dirigeants : rappels et points d'attention

- Pas de changements en termes de responsabilité des dirigeants ?
- L'articulation des responsabilités pénales et civiles entre personnes physiques et morales
- Responsabilité des actionnaires, dirigeants d'entreprise, organes de direction, (chief) compliance officers, AMLCO...
- Contours et limites des responsabilités des dirigeants : qui ? quoi ? comment ?
- Comment la délégation de pouvoirs incide-t-elle sur la responsabilité ?
- Revue des actes ou omissions engageant ou pouvant engager la responsabilité

François Koning

Co-heads the White Collar Crime Department - Responsable prévention Blanchiment, Janson

Avocat spécialisé en droit pénal de l'entreprise et en droit fiscal contentieux

Coach pour la personne convoquée à une audition policière

14h25 Focus sur la nouvelle infraction de blanchiment

- Comment l'implémentation de la 6^e directive anti-blanchiment impacte-t-elle la rédaction du Code pénal ?
- Comment l'ancien article 505 du Code pénal est revu ? Qu'est-ce que cela implique pour les praticiens ?
- La responsabilité aggravée des assujettis et autres professionnels
- Blanchiment de fraude fiscale simple, suppression de l'exemption applicable aux institutions financières ?
- Évolutions de la jurisprudence ?

Patrick Waeterinckx

Avocat, Waeterinckx Avocats en Droit pénal des affaires

Maître de conférences à la Vrije Universiteit Brussel: droit pénal, droit de la procédure pénale, procédure de cassation pénale

Auditeur en fraude certifié (Institute of Fraud Auditors, IFA)

Expert en Criminalité en col blanc

Membre du comité de rédaction de la revue Nullum Crimen

Coordinateur de la section Droit Pénal des Affaires de la RDC/TBH (Revue de droit Commercial Belge/Tijdschrift voor Belgisch Handelsrecht)

15h10-15h40 Pause - networking

15h40 Remarques conclusives : l'interaction entre le droit pénal et la compliance

Michaël Fernandez-Bertier

16h25 Et demain ? Qu'est-ce que cela va changer en pratique ? L'avis du juge d'instruction

Michel Claise

Juge d'instruction, Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles

17h10 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements inscriptions

Abilways Belgium (Groupe Abilways)
Rue de la Science n°41 Wetenschapsstraat 1040
Bruxelles / Brussel
Tel +32 (0)2 533 10 20
book-ife@abilways.com
www.abilways.be
T.V.A./B.T.W. : BE 0458.668.458

Renseignements programme

Jean-Felix de Saint Marcq - JfdeSaintMarcq@abilways.com

Participation (+ 21 % TVA)

930 € HT

Bénéficiez d'une réduction de 100 € HT pour toute inscription reçue avant le 22/02/2023 (code promo : EARLY100)

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant par virement à notre banque KBC sur le compte BE52 7390 1778 0909, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, Abilways Belgium, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.abilways.be. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 30/07/18 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@abilways.com ou par courrier postal : 35 rue du louvre - 75002 Paris.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Dates et lieu de la formation

JEUDI 20 AVRIL 2023

BRUXELLES OU À DISTANCE

Attention : le lieu et les modalités de la conférence sont susceptibles d'être modifiés.

Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la conférence

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la conférence " **Réforme du droit pénal** " du jeudi 20 avril 2023 (code 241212)
 en présentiel (session n°470737) ou **en distanciel** (session n°470742)
- OUI**, je m'inscris avant le 22/02/2023 et je bénéficie de 100 € HT de réduction avec le code EARLY100

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom* _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. +33 1 44 09 24 29 - correctionbdd@abilways.com